

Fiche de candidature

Date limite de réception : **01 octobre 2018**

(Par voie électronique ou postale)

Ma chère Collègue, Chère amie,
Mon cher Collègue, Cher ami,

Conformément aux statuts de la Société de Pathologie Exotique, le temps est venu de renouveler les membres du conseil d'administration, puis du bureau.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de candidature.

J'espère que vous aurez la disponibilité et le désir de vous porter candidat au conseil pour prendre une part active dans la vie de notre Société, notamment si son implication dans l'élimination des Maladies Tropicales Négligées et son engagement dans la préparation du Congrès mondial de médecine tropicale à Lyon en 2024 sont des projets auxquels vous souhaitez apporter une contribution.

Je vous prie de croire, ma chère Collègue, chère amie, mon cher Collègue, cher ami, en mes sentiments les meilleurs.

Yves BUISSON

Président de la Société de Pathologie Exotique

Extrait des statuts Administration et fonctionnement - Article 5

La Société de pathologie exotique est administrée par un conseil d'administration de 12 à 15 membres. Ces membres sont élus par correspondance, au scrutin secret par les membres d'honneur et titulaires. Ils sont choisis parmi les membres titulaires. Leurs fonctions prennent effet au 1er janvier suivant la date du vote par correspondance. Ils sont élus pour 4 ans Les membres sortants sont rééligibles, mais doivent remettre leur démission à l'âge de 73 ans. Les candidatures au Conseil d'Administration doivent être adressées au Président par écrit avant le 1er octobre où expirent les mandats des membres du Conseil d'Administration. Ses membres sont élus pour quatre ans renouvelables, à l'exception du Président élu pour 4 ans non renouvelables.

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, HABILITÉE À RECEVOIR DONS ET LEGS

Société de Pathologie Exotique, Hôpital de la Pitié Salpêtrière, Pavillon Laveran , 47/83 Bld de l'Hôpital 75013 Paris

Adresse courrier : BP 50082 – 75622 Paris cedex 13

Association Loi de 1901, déclarée le 29 janvier 1908, reconnue d'utilité publique par décret le 10 décembre 1962.

N° Siret : 784 617 680 00011 - Code APE : 7220Z

Téléphone (33) 9 67 65 17 99 – Mail : secretaire@pathexo.fr

www.pathexo.fr

Fiche de candidature

Date limite de réception : **01 octobre 2018**

(Par voie électronique ou postale)

**PHOTO
D'IDENTITÉ**

Nom, prénom :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Membre titulaire : *

Année d'adhésion à la SPE :

Cotisation à jour : *

Fonction :

.....

*(Cliquer 2 fois sur la case pour l'activer)

CV COURT :

IMPLICATION ACTUELLE AU SEIN DE LA SPE :

MOTIVATION ET PROJETS POUR LA SPE :

DATE :

SIGNATURE

*Merci de nous faire parvenir par courriel une photo d'identité en fichier image informatique à l'adresse : **secetaire@pathexo.fr***

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE, HABILITÉE À RECEVOIR DONS ET LEGS

Société de Pathologie Exotique, Hôpital de la Pitié Salpêtrière, Pavillon Laveran , 47/83 Bld de l'Hôpital 75013 Paris

Adresse courrier : BP 50082 – 75622 Paris cedex 13

Association Loi de 1901, déclarée le 29 janvier 1908, reconnue d'utilité publique par décret le 10 décembre 1962.

N° Siret : 784 617 680 00011 - Code APE : 7220Z

Téléphone (33) 9 67 65 17 99 – Mail : secetaire@pathexo.fr

www.pathexo.fr